
Nadia WEILER-STRASSER

Conseillère Municipale de l'opposition



Année après année, Didiot s'empêtré toujours plus dans les conséquences de sa gestion désastreuse de notre ville.

C'est d'abord **le Tribunal Administratif qui rejette, à juste titre, sa demande** relative à Hambregie.

Il est regrettable qu'il ait pris, une fois de plus, les habitants en otage pour engager l'argent public dans cette aventure.

En effet, après s'être agité, manifesté, critiqué le Préfet, la CASC, Didiot n'a plus rien trouvé à répondre aux médias qui avaient recueilli l'avis des différents protagonistes. Bref, une défaite en rase campagne. C'est bien mal débiter la prochaine campagne électorale...

Au Conseil Municipal, **j'ai été la seule Conseillère** à défendre ce projet porteur d'avenir pour le développement de notre région. Cette décision judiciaire **devait être l'occasion d'une prise de conscience** des enjeux pour une vraie politique structurante garantissant l'avenir de notre ville.

Après ce rejet de sa demande, j'ai proposé que Didiot se désiste de ses autres demandes devant le Tribunal Administratif pour éviter un gaspillage supplémentaire de l'argent des habitants dans de coûteuses procédures. Il est **temps que la raison reprenne enfin toute sa place** dans la gestion de Sarralbe et qu'on fasse preuve de plus d'honnêteté et de respect vis-à-vis des habitants

Il faut quand même rappeler que dans le dernier Bulletin Municipal de juillet, Didiot n'a pas craint de s'auto-congratuler

pour sa gestion, se poser en modèle et donner des leçons à nos voisins de Sarreguemines et Bitche. Selon lui, à Sarralbe, les taxes locales auraient baissé sur 10 ans de 4%. Dans le même temps, à Bitche et Sarreguemines, les taxes auraient augmenté de 27% !

Aurions-nous un génie de la gestion à Sarralbe méconnu au point qu'il fallait qu'il s'auto-promotionne? Que nenni!

La vérité est que Didiot **n'a pas pris les mêmes bases de calcul pour Sarralbe et nos voisins**. Comme je l'ai dit lors du conseil municipal d'octobre, si Didiot avait calculé de la même façon pour tout le monde, la progression pour Sarralbe serait **de 67,17 %** pour la taxe d'habitation **et de 102 %** pour la nouvelle taxe professionnelle !

Pour sa prétendue bonne gestion... on repassera donc!

Et il n'y a pas que les habitants de Sarralbe à souffrir du comportement de leur Maire actuel. Didiot est aussi Président de notre Communauté de Communes.

L'intérêt des habitants de ces communes et ceux de Sarralbe est de rejoindre la CASC. Didiot veut même y adhérer très rapidement mais curieusement, il critique en même temps gravement cette même CASC pour conforter ses prochaines ambitions politiques.

Face à cet étrange comportement, la CASC lui a répondu vertement en lui opposant une fin de non recevoir. Voilà le résultat quand on fait primer ses intérêts personnels sur ceux des habitants qui se retrouvent ainsi pénalisés

Oui, Mr Didiot, les habitants de Sarralbe comme ceux de notre ComCom sont bien victimes de vos ambitions politiques personnelles et de votre démagogie.

*A vous tous, je souhaite une très Bonne Année
2012 pleine de prospérité pour notre ville.*

Nadia Weiler-Strasser

www.sarralbe.info
